



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 20-2020 - séance du 28 septembre 2020 - Orale

Boucllement du préavis 09-2019 - Création d'un local de rangement pour le service des bâtiments et WC publics sur le site du complexe scolaire du Clos-Béguin

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité vous informe du boucllement du préavis suivant :

09-2019 : Création d'un local de rangement pour le service des bâtiments et WC publics sur le site du complexe scolaire du Clos-Béguin

Préavis voté	CHF	290'000.00
Montant dépensé	CHF	285'445.10
Non dépensé	CHF	4'554.90

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay



Le secrétaire
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 24 août 2020

M. Gérald Gygli, municipal délégué

Copie : Bureau du conseil communal - Service des finances